



FORMATION

TENIR LES COMPTES DU CE ET REDIGER LE COMPTE RENDU DE GESTION

Référence :

010-314-11

Durée :

2 jours

L'objectif de cette formation est de vous permettre de vous familiariser avec les règles en vigueur, de vous proposer une organisation possible mais aussi en vous aidant à rédiger un compte rendu qui sécurisera votre gestion.

Public

Secrétaire de CE
Trésorier de CE
Trésorier adjoint de CE

Pré-requis

Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Quelles procédures à mettre en place ?
- Comment actualiser le règlement intérieur pour répondre aux nouvelles obligations légales ?
- Identifier, conserver, classer les pièces comptables
- Réaliser des budgets prévisionnels et les suivre
- Tenir une comptabilité analytique et réaliser des statistiques de gestion
- Faire des tableaux de bord
- Respecter les nouvelles obligations légales

Méthodes pédagogiques

- Supports de cours
- Mise en situation
- Exercices
- Réflexion
- Attestation de formation



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

PROGRAMME

Tenir les comptes du CE

- **Quels sont les seuils financiers à respecter, pour identifier le niveau de formalisme de la comptabilité et de mise en place des nouvelles procédures ?**
- Les ressources du comité & les moyens matériels du CE
 - Subvention de fonctionnement 0.2 %
 - Contribution ASC (vérification du mode de calcul)
 - Ressources diverses (remboursement des cotisations, dons, remboursement d'assurance...)
- Le compte rendu de gestion : à qui ?
 - Personnel
 - Nouveaux élus
- La comptabilité du CE
 - L'organisation comptable
 - Bien distinguer le budget de « fonctionnement » et les « Activités Sociales et Culturelles »
 - L'importance des rapprochements bancaires
 - Logiciel ?
 - Gérer ses stocks / réaliser un inventaire
 - Clôture annuelle
- **Identifier les nouvelles procédures à mettre en place (commission des marchés...)**
- **Comment actualiser le règlement intérieur pour répondre aux nouvelles obligations légales ?**

Rédiger le compte rendu de gestion

- Réaliser des statistiques
- Rendre public les comptes du CE en fin d'année et / ou en fin de mandature
- Rapprochement
- Approbation par un expert comptable ? Besoin d'un *quitus* de gestion ?